

du 24 juin 2022

Les comptes du CSEE au 31 décembre 2021

Chaque année a lieu l'approbation des comptes du CSEE. La **CFDT** tient un rôle important dans le CSEE puisqu'elle s'est vu confier sa gestion par les élus du Comité Social et Economique d'Etablissement (CSEE) (31 élus titulaires, 31 élus suppléants).

La composition du bureau est la suivante :

- Secrétaire : Paolo GIUDICE, **CFDT**
- Trésorier Adjoint : Fabrice CORIOU, **CFDT**
- Président de la Commission ASC : Philippe BOURGEON, **CFDT**
- Trésorière : Virginie CORUBLE, FO
- Secrétaire adjoint : Pascal MAURY, CFTC

La **CFDT** a présenté aux élus du CSEE en séance plénière du 24 juin 2022, le rapport de gestion ainsi que les comptes 2021 pour approbation.

Il est à noter que l'effectif moyen sur le périmètre social du CSEE Fonctions Support et Finance en 2021 est de 5 196 salariés, soit 7 % du total des CSEE d'Orange.

Les subventions versées par Orange au CSEE FSF en 2021 sont de :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : 5 763 868 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : 796 751 €

Le Résultat Net Comptable 2021 s'établit à :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : - 465 031 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : + 10 595 €

L'ensemble des organisations syndicales présentes ont approuvé les comptes de l'exercice 2021 sauf la CFE-CGC comme en 2020 et 2019...

Les engagements ASC 2021

Conformément à sa politique ASC, la **priorité de la CFDT est de redistribuer tout ce qui peut l'être** aux Ouvrants Droit du périmètre.

La **CFDT** avait pris l'engagement de réaffecter entièrement l'excédent du résultat 2020 de 207 K€. Elle l'a fait.

Vos élus CFDT sont allés plus loin avec force et conviction pour proposer d'utiliser 258 K€ des fonds de réserves grâce au pilotage de l'activité du Comité par l'intermédiaire de leurs élus aux postes clés du bureau (Secrétaire, Trésorier Adjoint, Président des Activités Sociales et Culturelles).

Et en 2022, **la CFDT ira encore plus loin**

Le budget ASC versé au CSEC

20,25% du budget ASC est reversé au CSEC pour délivrer les prestations mutualisées suivantes :

- Prestations d'Actions Sociales Handicap Allocation pour enfant handicapé jusqu'à 27 ans,
- Prestations d'Actions Sociales Enfance Accueil de loisirs jusqu'à 13 ans, séjours éducatifs, séjours spécialisés, Garde des jeunes enfants de 3 ans à 6 ans, aide à la rentrée scolaire Lycée Vacances enfant (5 catalogues : hiver, printemps, été, toussaint, Noel) pour les 5 -17 ans
- Solidarité Financements des 10 associations nationales dites de « lien social et de la recherche historique » : AFEH, AGEF Nuit Saint Georges, AGEF Pays de Brive. (Aide handicap), ADIXIO. (Prévention des addictions), APCLD (Accompagnement des malades et des familles),

- ATHA (Aide handicap au travail), Don du sang, Foyer de Cachan (Lycée technique, résidence étudiante), UNASS, (Secourisme), FNARH (Recherche Historique Télécom)
- Retraités d'Orange

Les faits marquants de l'année 2021

Le contexte sanitaire et les différentes mesures gouvernementales ont impacté l'utilisation des prestations ASC par les salariés. Consciente de cela, **la CFDT a été force de proposition afin d'apporter plus de souplesse et de flexibilité dans leur utilisation.** C'est pourquoi il y a eu :

LA MISE EN PLACE D'UNE PRESTATION EXCEPTIONNELLE DE CHEQUES-VACANCES de 120 € pour les QF validés et de 20 € pour les QF non validés.

LA PRESTATION EXCEPTIONNELLE C'KDO CULTURE de 30 € pour les Ouvrants Droit du périmètre. Une offre culture **parfaitement complémentaire** à l'offre C'Kdo classique.

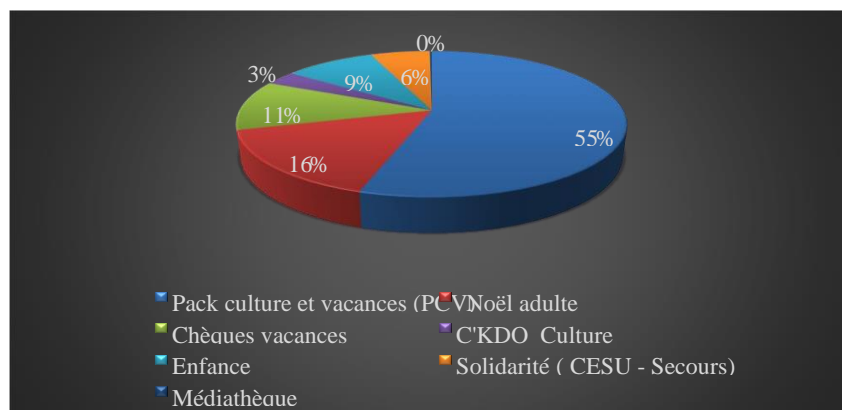
LA PRESTATION C'KDO NOEL ADULTE avec une augmentation de 20 € de cette prestation qui est passé de 140 € à 160 €

LA PROLONGATION DE LA 2^{ème} PERIODE DE CHEQUE VACANCES jusqu'au 12 décembre

La répartition des dépenses ASC 2021

Le Pack Culture et Vacances dit « PCV », c'est :

- 66 % pour les vacances répartis pour 60% en remboursement sur factures et 40% de Chèques-Vacances.
- 5 292 salariés ont bénéficié de la prestation exceptionnelle de 30 € sous forme de C'Kdo Culture.
- 4 975 salariés ont bénéficié de la prestation exceptionnelle de Chèques Vacances.
- 5 207 salariés ont bénéficié pour la prestation de fin d'année d'un e-crédit de 160 € et 2 558 enfants ont bénéficié de 50 €.
- La rentrée scolaire a été versée à 2 494 enfants et l'allocation de scolarité à 1 080 étudiants.
- Les Chèques Emploi Service Universel (CESU), avec une poursuite de la hausse des commandes de + 11 % par rapport à l'année 2020.



Vos élus CFDT sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, informations. Retrouvez toutes nos coordonnées sur ce Flash Info, sur l'application mobile CFDT, sur l'intranet ou l'annuaire.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03
Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11

Une équipe CFDT à votre service

Fabrice Autrique, Thierry Blangero, Philippe Bourgeon, Samah Braham, Fabrice Coriou, Mary-Stella Defranchi, François Drochon, Pierre Gaab Foessel, Christian Gagnard, Paolo Giudice, Valérie Hartmann, Géraldine Héritier, Pascal Hollville, Anita Iriart Sorhondo, Catherine Issartier Castaing, Nadia Jouravleff, Jérôme Marbouty, Clémence Narcisse, Nadia Pakdaman, Pierre Pignol, Placet Emmanuel, Guy Poirot, Didier Renault, Jean Rota, Sylvie Rota, Michelle Vinet.